



Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 01	LUNDI 02
SOUPE 0,90€	VELOUTÉ AUX ASPERGES	Soupe Julienne	SOUPE DE LÉGUMES	VELOUTÉ DE POIREAUX/POMMES DE TERRE	BOUILLON DE BŒUF VERMICELLE	CRÈME DE CHOU-FLEUR	VELOUTÉ DE LÉGUMES
ENTRÉE	PAMPLEMOUSSE Rose	ŒUF DUR SAUCE TARTARE ou	CONCOMBRE AU SURIMI OU	CÉLERI RÉMOULADE	SALADE DE COURGETTES À LA FÉTA OU	SALADE DE MOULES CATALANE ou	SALADE DE TOMATES
	GRATIN DE POISSON SAUCE AURORE	SALADE DE MUSEAU	TERRINE DE CAMPAGNE MAISON	ÉBLY EN SALADE	LENTILLES À L'ÉCHALOTE	SAUCISSON SEC	FRIAND
PLAT OU PLAT UNIQUE	ESCALOPE VIENNOISE	PAUPIETTE DE POISSON À L'ANETH	Bœuf Carottes	AILE DE RAIE AUX CÂPRES	STEAK HACHÉ SAUCE AU BLEU	PALETTE À LA PROVENCALE	Courgette Farcie
	ou	ou		ou	ou	ou	ou
	FRICADELLE DE BŒUF	ESCALOPE DE DINDE AU JUS	ou	SAUCISSE FUMÉE À LA CANCOILLOTE	Sauté de Veau	Poulet aux Champignons	ÉPAULE D'AGNEAU RÔTIE
LÉGUME	POMMES DE TERRE BOULANGÈRES	FONDUE D'ENDIVES	SPAGHETTIS À LA BOLOGNAISE	POMMES DE TERRE VAPEUR	HARICOTS BEURRES	ROSTÏ DE POMMES DE TERRE	SEMOULE
	ou	ou		_ ou ᢩ	OU	OU	ou
	Pois Cassés aux Lardons	Purée au Céleri		PRINTANIÈRE DE LÉGUMES	PÂTES	CÔTES DE BLETTES	FLAGEOLETS
	VACHE QUI RIT	Томме	PETIT MOULÉ AUX HERBES	CANTAL	FROMAGE DU JOUR	COULOMMIERS	EMMENTAL
FROMAGE	ou	OU	OU	OU	OU	OU	OU
	SAINT MARCELLIN	FROMAGE BLANC	Munster	Rondelé	FROMAGE DE CHÈVRE	FROMAGE FRAIS	YAOURT NATURE
	Marmelade de Pêches	CLAFOUTIS AUX FRUITS	FRUIT	TARTE AUX POMMES	FLAN	GÂTEAU BASQUE	СОМРОТЕ
DESSERT	ou	ου	ou	ou	OU	OU	ou
	FRUIT	Poire au Chocolat	Mousse de fruit	YAOURT AROMATISÉ	BEIGNET	FRUIT	FRUIT
PAIN 0,54€							
			A REMPLIR IMPERATIVEMENT POUR LE LUNDI 04 MAI 2020				

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible au 03.85.72.28.67 ou 06.21.73.79.08 ou ADMR au 03.85.21.92.73

Nous rappelons que les repas commandés seront facturés en cas d'absence non justifiée AU MOINS 48 HEURES A L'AVANCE (sauf hospitalisation d'urgence)

ATTENTION: une glacière équipée de pains de glaces doit OBLIGATOIREMENT être prévue en cas d'absence au moment de l'heure de passage.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.

En cas d'absence de cette glacière, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés.